

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LA GENDARMERIE ROYALE

#### L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE SKY SHOPS—LE RÔLE DES HAUTS FONCTIONNAIRES DES TRANSPORTS DANS L'ADJUDICATION DES CONCESSIONS

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet de ce qu'on est convenu d'appeler l'affaire Sky Shops et de questions connexes. Peut-il dire brièvement à la Chambre quel rôle ses hauts fonctionnaires ont joué dans cette affaire, si ce rôle était connu de lui et autorisé par lui et quelles mesures il a prises, si toutefois il en a pris, pour assurer que la GRC ait accès à tous les renseignements relatifs à ce rôle, le cas échéant?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je suppose que le député veut parler des responsabilités que j'avais à titre de ministre des Transports, car il n'y a évidemment aucun rapport avec le ministère de l'Industrie et du Commerce. Quant à la dernière partie de la question, la réponse est que la GRC m'a demandé si j'aurais des objections à ce qu'elle examine des dossiers qui sont, je crois, aux Archives publiques. Je lui ai donné entière liberté d'accès à ces documents. A part cela, je ne sais rien officiellement. On a cependant porté à ma connaissance de façon officieuse qu'il y a eu un échange de correspondance entre l'adjoint exécutif du ministre de l'Environnement et mon adjoint exécutif. Mais j'en ignore pour l'instant les résultats.

#### L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE SKY SHOPS—LE RÔLE DES HAUTS FONCTIONNAIRES DE L'ENVIRONNEMENT DANS L'ADJUDICATION DES CONCESSIONS

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de l'Environnement s'il peut faire la lumière sur le rôle joué par son personnel à l'égard de l'affaire Sky Shops et dire s'il y a eu, à son insu, des actes et des signatures non autorisés? Peut-il faire une déclaration au Parlement à ce moment-ci?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Quel que soit le temps qu'on pourrait allouer à cette question au cours de la période des questions, j'ignore si un ministre pourrait décrire dans les détails demandés le rôle que lui-même ou son personnel ont joué dans une affaire. La question me semble plutôt élastique. Je crois que le député devra être plus précis.

#### L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE SKY SHOPS—LA MISE AU COURANT DU PREMIER MINISTRE DES DÉTAILS DE L'ADJUDICATION DES CONCESSIONS

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être m'adresser au premier ministre. Peut-il nous dire si on lui a fait un rapport complet sur le rôle qui ont joué les bureaux des deux anciens titulaires des portefeuilles de l'Expansion économique régionale et des Transports et peut-il, sans équivoque, affirmer à la Chambre qu'il n'y a pas eu d'irrégularités du côté direction ou administration en ce qui concerne l'affaire Sky Shops résultant d'actes posés par ces deux ministres?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas demandé tous les détails de cette affaire. J'ai entendu dire que la Gendarmerie royale menait actuellement une enquête et qu'elle avait présenté

### Questions orales

un rapport au procureur général de la province de Québec. C'est tout ce que je sais.

**M. MacKay:** Si je comprends bien ce qu'a dit le très honorable représentant, il laisse entendre à la Chambre qu'il n'a pas été entièrement mis au courant et ne connaît rien des affaires auxquelles le ministre de l'Industrie et du Commerce a fait indirectement allusion, et ne connaît également rien des bourdes administratives commises dans ces deux cabinets, soit celui de l'ancien ministre de l'Expansion économique régionale et celui de l'ancien ministre des Transports.

**M. Trudeau:** Non, il y a malentendu. Ce que j'ai voulu dire, c'est que je n'ai pas entendu parler du dossier qui a été remis par la Gendarmerie royale au procureur général du Québec pour servir de fondement à des poursuites judiciaires. J'ignore quelle documentation a été fournie et si elle était accompagnée ou non de recommandations. J'ai bien sûr parlé de cette question au ministre de l'Environnement et à d'autres ministres.

#### L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE SKY SHOPS—LA QUESTION DE LA REMISE DU DOSSIER AUX AUTORITÉS JUDICIAIRES DU QUÉBEC

**M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, j'espère que le premier ministre se renseignera sur les circonstances de cette affaire. Il s'agit vraiment d'une affaire très grave.

J'aimerais adresser ma question au ministre de la Justice. Le ministre dira-t-il à la Chambre s'il a communiqué avec le procureur général de la province de Québec pour savoir quels progrès ont été réalisés ou quelle décision a été prise à propos du dossier qui a été remis au ministère de la Justice de cette province sur l'affaire Sky Shops et autres enquêtes?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, non, je n'ai pas communiqué avec le procureur général parce que la GRC a transmis ce dossier aux autorités provinciales comme il se doit. Que je sache, aucune infraction ne semble avoir été commise contre les lois fédérales et, par conséquent, la GRC ne me tient pas au courant de cette affaire.

#### L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE SKY SHOPS—DEMANDE D'INTERVENTION IMMÉDIATE DU SOLICITEUR GÉNÉRAL POUR ÉVITER LES RETARDS

**M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question supplémentaire au solliciteur général. Comme il a donné à entendre que le dossier de l'enquête sur l'affaire Sky Shops semble être complet et que, semble-t-il, ce dossier est déjà entre les mains du ministère de la Justice du Québec depuis déjà quelque temps, le ministre donnerait-il à la Chambre l'assurance qu'il verra à ce que les retards qui pourraient se produire avant qu'on ne tire la situation au clair ne donnent pas l'impression d'être des attermoissements d'ordre politique?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, je ne puis admettre que le dossier soit entre les mains du gouvernement provincial depuis déjà quelque temps. Sauf erreur, il lui a été remis il y a seulement une semaine ou deux. J'ignore la date exacte, mais je sais que c'est tout récemment. Quant à la seconde question, il ne conviendrait pas que je communique avec le procureur général du Québec pour exercer la moindre pression sur lui